La version française suit

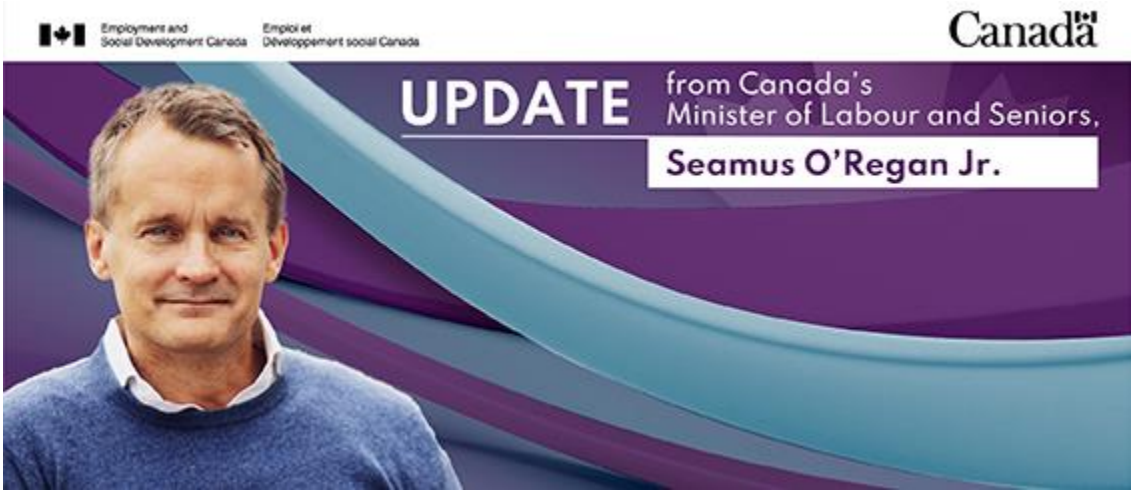

Message from the Minister

November 14, 2023

Hello,

It's been a busy few months and there's no slowing down. In our last issue, we launched our new Retirement Hub online tool. Now, our New Horizons for Seniors Program and Age Well at Home Initiative are in full swing, funding organizations across the country that make life better for seniors. Last month, I was in Prince Edward Island at the Crapaud Community Curling Club, where seniors gather in that community to socialize and connect, and of course, curl!

It was amazing to see such a small, but extremely important community space supported by the people there. Why? Because it's supporting them, too. And our New Horizons program helps them continue doing that. I also visited the Seniors Active Living Centre in Charlottetown to listen to seniors there talk about the issues they face

and what we can do about it.

More recently, the Minister of Health Mark Holland and I hosted roundtables on national standards for safe long-term care. We heard from seniors, advocates and health care experts. Seniors deserve to age with dignity, and so we'll make sure they can. Long-term care needs fixing in Canada. This is not the system that seniors, their families, or workers deserve.

I also recently joined the Minister of Health to discuss another very important service. As we look to the end of the year, the Canadian Dental Care Plan will expand to provide dental care to seniors who couldn't see a dentist before. Right now, we're hearing from seniors, advocates, and other experts on how we can make sure the benefit is effective and accessible.

We're on the right track, but we'll keep working hard to deliver on what's important to seniors.

In this edition of my newsletter, you will find information about:

- the National Seniors Council;
- recent New Horizons for Seniors funding announcements;
- Mistreatment of Older Persons: Federal Policy Definition and What We Heard Report;
- Financial Literacy Month;
- Fall Prevention Month;
- the new Multigenerational Home Renovation Tax Credit for building a secondary unit for seniors; and
- protecting yourself from respiratory illnesses this fall and winter.

If you think your friends or colleagues would find it helpful, please forward them this email so they can sign up to receive my updates.

Thanks for reading.

Seamus O'Regan Jr.
Minister for Seniors

National Seniors Council Updates

I would like to start this month's newsletter by extending my deepest gratitude and sincere congratulations to the National Seniors Council for serving as the expert panel and for the delivery of their final report Supporting Canadians Aging at Home: Ensuring Quality of Life as We Age. The extensive work accomplished in the very short amount of time provided for such a project is remarkable.

I look forward to reading their recommendation on measures, including a potential aging at home benefit, which could further support Canadians to age at home or in their community.

New Horizons for Seniors funding announcements – Prince Edward Island and Yukon

It is our responsibility as Canadians to make sure that the older Canadians who built this country can age with dignity and security. I am humbled to serve as Minister for Seniors and support all the local organizations across the country that support and empower our seniors while also contributing to their health and well-being.

I am excited to share two funding announcements that took place last month.

On October 10, I announced an investment of $496,571 to fund twenty-five community-based projects to support seniors across Prince Edward Island. Additionally, on October 11, on behalf of myself, Dr. Brendan Hanley, Member of Parliament for Yukon, announced an investment of $342,046 to fund 14 community-based projects to support seniors in Yukon. This funding was awarded through the 2022–23 New Horizons for Seniors Program (NHSP) call for proposals for community-based projects.

Along with Heath MacDonald, Member of Parliament for Malpeque, I visited the Crapaud Community Curling Club, a recipient of New Horizons funding. We talked with people from the Club and several other funding recipients from around Prince Edward Island. They told us how important New Horizons is to small community hubs like the Curling Club, or the South Shore Actiplex next door. So, we'll keep working hard to support organizations just like them across Canada.

Mistreatment of Older Persons: Federal Policy Definition and What We Heard Report

By the end of the 2030s, it is projected that 23% of Canadians will be 65 years of age or older. Canadians deserve dignity, safety, and

respect, at any age. It is unfortunate that many older persons experience mistreatment. I am committed to continuing our government's work in preventing the mistreatment of older persons and taking action to support their well-being. Helping older Canadians starts with us calling out mistreatment of older persons, including ageism, and putting policies in place to stop further harm.

In summer 2021, we held a series of consultations with stakeholders, experts, Indigenous organizations, and Canadians to get their feedback on a federal policy definition of mistreatment of older persons (also known as elder abuse or senior abuse). The consultations provided a crucial opportunity to help raise awareness and gather knowledge, views and expertise to help inform a federal policy definition. We recognize that mistreatment of older persons is an important human rights, social and public health issue. We also recognize that the mistreatment of older persons often stems from ageism and ageist stereotypes.

While participants agreed that the mistreatment of older persons is an important issue, the consultations provided a broad range of views on the elements to include in a federal policy definition. Although this process was not intended to achieve consensus around a single definition, it was clear that there are diverse perspectives on the subject. A summary of the valuable feedback received can be found in the What We Heard Report.

Based on the feedback received and analysis of various definitions, the Government of Canada has developed a federal policy definition of "mistreatment of older persons." The federal policy definition will not replace definitions currently in place in provinces and territories and will not be a legal definition.

The Government of Canada has a leadership role to play in establishing

and maintaining policies, programs and services that support older persons. All Canadians and levels of government have a corresponding role to play in preventing mistreatment of older persons. As such, setting a federal policy definition of mistreatment of older persons is an important vehicle for culture change and public awareness.

To learn more about the federal policy definition read the explanatory report: Mistreatment of Older Persons: Federal Policy Definition - Explanatory Document - Canada.ca.

Financial Literacy Month

Financial literacy is an important life skill for all ages and stages of life. Your financial health may have been impacted by the increased cost of living and rapid increases in interest rates. Additionally, the financial marketplace can be complex and stressful for many. Taking stock of your financial situation and taking early and proactive steps to manage debt is an important part of finding solutions to your financial difficulties.

November is Financial Literacy Month in Canada and I invite you to read the articles webpage to learn more on important topics such as:

- checking the pulse on your financial health;
- what to do if you're struggling with debt;
- knowing your rights when facing financial difficulties; and
- knowing the risks of payday loans.

Our government is committed to strengthening the financial literacy of seniors and all Canadians. Check out these free tools and resources to help you confidently navigate financial decisions in challenging times or help you manage your retirement.

- Financial Literacy Month

- Financial literacy self-assessment quiz
- The Government of Canada's Retirement Hub
- Debt and borrowing

Fall Prevention Month

November is also Fall Prevention Month, a time to share and learn evidence-based information on fall prevention.

In 2021, more than 6,500 adults aged 65 years and older died of falls in Canada (excluding Yukon). Additionally, in 2022/2023, falls accounted for 88.6% of all injury-related hospitalizations among adults aged 65 years and older. The good news is that many falls can be prevented by taking some simple steps.

I encourage you to take some time this month to learn more about preventing falls.

For more information on Fall Prevention Month, please visit the Fall Prevention Month website.

New Multigenerational Home Renovation Tax Credit for building a secondary unit for seniors

Are you 65 years of age or older and currently live or plan to live with family? If so, your family member may be eligible to claim up to $7,500 on their income tax and benefit return with the new Multigenerational Home Renovation Tax Credit (MHRTC).

Commencing in tax year 2023, the owner of the dwelling or property may be able to claim certain renovation expenses to create a separate secondary unit for you to live in.

The tax credit is 15% of the costs, up to a maximum of $7,500, for each eligible claim, after a renovation has been completed. It is important to keep all the agreements, invoices, and receipts to support the expenses.

To claim the MHRTC, all conditions must be met. For more information, go to the Multigenerational home renovation tax credit (MHRTC) webpage.

Protect yourself from respiratory illnesses this fall and winter

While respiratory infections occur year-round, there is a significant increase in the fall and winter months when people spend more time inside. This includes COVID-19, the flu and respiratory syncytial virus.

Taking steps to prevent illness helps to keep you and your loved ones healthy. Getting your seasonal flu and COVID-19 vaccines is one of the best ways to prevent serious outcomes.

Vaccination is particularly important for those at increased risk of severe outcomes, including people who:

- are aged 65 or older;
- have underlying medical conditions; and
- reside in nursing homes or other care facilities.

You can get your flu and COVID-19 vaccines at the same time, if you're eligible for both, as many vaccine clinics will have both available. Check with your local public health authority to find out where you can get your vaccines in your area.

- Where to book your COVID-19 vaccine
- Where to book your seasonal flu shot

Help us track respiratory illnesses in Canada: Become a FluWatcher!

Want to help public health officials identify where respiratory illnesses may be circulating? Become a FluWatcher! By tracking symptoms, you can help public health officials identify where the flu and COVID-19 may be circulating. Just answer two quick health-related questions each week. It only takes about 15 seconds to complete, and your answers are anonymous. Sign up today!

For more information:

- Respiratory infectious diseases: How to reduce the spread with personal protective measures
- Break the chain of infection: Respiratory infectious diseases
- Poster: Help reduce the spread of respiratory viruses

Spread the word!
Please share this newsletter with your networks through social media, email or your newsletter. You can now sign up and invite others to sign up for the newsletter online.

For regular updates, please follow:
Twitter: @ESDC_GC
Facebook: Seniors in Canada

If you would no longer like to receive updates from the Minister, or if you would like to add another email address to the distribution list, reply to edsc.communicationsaines-seniorscommunications.esdc@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Message du ministre

Le 14 novembre 2023

Bonjour,

Les derniers mois ont été occupés et nous ne prévoyons pas de ralentissement. Dans le dernier numéro, nous avons lancé notre nouvel outil en ligne, le Carrefour retraite. Aujourd'hui, notre programme Nouveaux Horizons pour les aînés et l'initiative Bien vieillir chez soi battent leur plein, finançant des organismes partout au pays qui améliorent la vie des aînés. Le mois passé, j'étais au club de curling communautaire de Crapaud, à l'Île-du-Prince-Édouard, où des aînés se réunissent dans la communauté pour socialiser, tisser des liens et, bien sûr, jouer au curling!

Il était étonnant de voir un espace communautaire si petit, mais extrêmement important, soutenu par les gens là-bas. Pourquoi? Parce que cela les soutient aussi. Notre programme Nouveaux Horizons pour les aînés les aide à poursuivre dans cette voie. J'ai également visité le *Seniors Active Living Centre* à Charlottetown pour écouter les aînés parler des problèmes auxquels ils font face et de ce que nous pouvons

faire pour y remédier.

Plus récemment, le ministre de la Santé, Mark Holland, et moi avons organisé des tables rondes sur les normes nationales pour des soins de longue durée sécuritaires. Nous avons entendu des aînés, des défenseurs des droits et des experts en soins de santé. Les aînés méritent de vieillir dans la dignité, et nous veillerons à ce qu'ils puissent le faire. Les soins de longue durée doivent être améliorés au Canada. Ce n'est pas le système que les aînés, leur famille ou les travailleurs méritent.

Je me suis également joint au ministre de la Santé récemment pour discuter d'un autre service très important. D'ici la fin de l'année, le Régime canadien de soins dentaires sera bonifié pour offrir des soins dentaires aux aînés qui ne pouvaient pas consulter un dentiste auparavant. À l'heure actuelle, des aînés, des défenseurs des droits et d'autres experts nous expliquent comment nous pouvons nous assurer que ces prestations soient efficaces et accessibles.

Nous sommes sur la bonne voie, mais nous continuerons de travailler fort pour réaliser ce qui est important pour les aînés.

Dans cette édition de mon infolettre, vous trouverez des renseignements sur les sujets suivants :

- Le Conseil national des aînés
- Les annonces récentes sur l'octroi de fonds dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés
- La maltraitance envers les aînés – Élaboration d'une définition stratégique fédérale et le rapport « Ce que nous avons entendu »
- Le Mois de la littératie financière
- Le Mois de la prévention des chutes

- Le nouveau crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles à l'appui de la construction de logements secondaires pour les aînés
- Comment se protéger des maladies respiratoires au cours de l'automne et de l'hiver

Si vous pensez que cette infolettre pourrait être utile à vos amis ou à vos collègues, veuillez leur transmettre le présent courriel afin qu'ils puissent s'inscrire pour recevoir mes mises à jour.

Merci de prendre le temps de lire cette infolettre.

Seamus O'Regan Jr.
Ministre des Aînés

Le point sur le Conseil national des aînés

Ce mois-ci, je souhaite d'abord exprimer ma plus profonde gratitude et mes sincères félicitations au Conseil national des aînés, qui a rempli le rôle de groupe d'experts et a présenté son rapport final intitulé *Appuyer le vieillissement à domicile au Canada : Garantir la qualité de vie*

lorsqu'on vieillit au Canada. Il est tout à fait remarquable d'avoir pu réaliser une telle somme de travail dans le court laps de temps alloué.

J'ai hâte de lire les recommandations formulées et les mesures proposées par les membres du Conseil, entre autres la possibilité d'instaurer une prestation d'aide au vieillissement chez soi, qui pourrait aider les Canadiens à vieillir chez eux ou dans leur collectivité.

Annonces de financement dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Île-du-Prince-Édouard et Yukon

Il est de notre responsabilité, en tant que Canadiens, de veiller à ce que les aînés canadiens, qui ont bâti notre pays, puissent vieillir dans la dignité et la sécurité. Je suis honoré d'agir à titre de ministre des Aînés et de soutenir tous les organismes locaux, aux quatre coins du pays, qui soutiennent et habilitent nos aînés, et qui contribuent à leur santé et à leur bien-être.

Je suis heureux de vous faire part de deux annonces de financement qui ont eu lieu le mois dernier.

D'abord, le 10 octobre, j'ai fait l'annonce d'un investissement de 496 571 $ afin de financer 25 projets communautaires ayant pour but de soutenir les aînés de l'Île-du-Prince-Édouard. Puis, le 11 octobre, le député du Yukon, Brendan Hanley, a annoncé en mon nom un investissement de 342 046 $ pour financer 14 projets communautaires visant à soutenir les aînés du Yukon. Ce financement a été accordé dans le cadre du récent appel de propositions du programme Nouveaux Horizons pour les aînés dans le but d'appuyer la réalisation de projets communautaires.

En compagnie du député de Malpeque, Heath MacDonald, j'ai visité le club de curling communautaire de Crapaud, qui reçoit des fonds du

programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Nous avons discuté avec les membres du club et plusieurs autres bénéficiaires de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils nous ont dit à quel point le programme Nouveaux Horizons pour les aînés est important pour les petits centres communautaires comme le club de curling ou le South Shore Actiplex, à côté. Nous continuerons donc à travailler fort pour soutenir des organismes comme ceux-ci partout au Canada.

La maltraitance envers les aînés – Définition stratégique fédérale et rapport « Ce que nous avons entendu »

Selon les projections, d'ici la fin des années 2030, les Canadiens âgés de 65 ans et plus représenteront 23 % de la population canadienne. Les Canadiens, quel que soit leur âge, méritent de vivre dans la dignité, la sécurité et le respect. Malheureusement, de nombreux aînés sont victimes de maltraitance. Je m'engage à poursuivre les efforts déployés par notre gouvernement afin de prévenir la maltraitance envers les aînés et à poser des gestes pour favoriser leur bien-être. Si l'on veut aider les aînés canadiens, il faut d'abord dénoncer la maltraitance, y compris l'âgisme. Il faut aussi mettre en place des politiques pour qu'ils ne subissent pas d'autres préjudices.

Au cours de l'été de 2021, nous avons tenu une série de consultations auprès d'intervenants, d'experts, d'organisations autochtones et de citoyens canadiens afin de recueillir leurs commentaires concernant une définition stratégique fédérale de la maltraitance – ou des mauvais traitements – envers les aînés. Ces consultations ont été une précieuse occasion d'accroître la sensibilisation et de rassembler des connaissances, des points de vue et un savoir spécialisé afin d'étayer une définition stratégique fédérale. Nous sommes conscients que la maltraitance dont sont victimes les aînés constitue un enjeu important, qui englobe les droits de la personne, la vie sociale et la santé publique. Nous reconnaissons également que la maltraitance envers les aînés est

souvent une conséquence de l'âgisme et des stéréotypes âgistes.

Outre la reconnaissance par les participants du fait que la maltraitance envers les aînés constitue un enjeu important, les consultations ont permis de recueillir un large éventail de points de vue sur les éléments à inclure dans une définition stratégique fédérale. Les consultations ne visaient pas à dégager un consensus à propos d'une définition unique, et il existe clairement différents points de vue sur le sujet. Un résumé des précieux commentaires recueillis est présenté dans le rapport « Ce que nous avons entendu ».

À la lumière des commentaires reçus et de l'analyse de diverses définitions, le gouvernement du Canada a élaboré une définition stratégique fédérale de la « maltraitance envers les personnes aînées ». Cette définition ne remplacera pas les définitions utilisées dans les provinces et les territoires, et elle ne constituera pas une définition légale.

Le gouvernement du Canada doit exercer un leadership en vue de l'établissement et de la tenue à jour de politiques, de programmes et de services qui appuient les aînés. Tous les Canadiens et tous les ordres de gouvernement ont un rôle à jouer dans la prévention de la maltraitance envers les aînés. Dès lors, l'établissement d'une définition stratégique fédérale de la *maltraitance envers les personnes aînées* est un vecteur important en vue de faire évoluer la culture et de conscientiser le public.

Pour en savoir plus sur la définition stratégique fédérale, lisez le rapport explicatif : Maltraitance envers les personnes aînées : Définition stratégique fédérale - Document explicatif.

Le Mois de la littératie financière

La littératie financière est une compétence de base importante, peu importe notre âge et l'étape de la vie à laquelle nous nous situons. La hausse du coût de la vie et l'augmentation rapide des taux d'intérêt ont peut-être eu une incidence sur votre situation financière. De plus, pour bien des gens, le marché financier semble complexe et peut être stressant. Il est important de faire le point sur votre situation financière et de prendre rapidement des mesures proactives pour gérer vos dettes afin de résoudre vos difficultés financières.

Novembre est le Mois de la littératie financière au Canada. Je vous invite donc à lire la page Web des articles du Mois de la littératie financière pour en apprendre davantage sur différents sujets importants, par exemple :

- Évaluer l'état de votre santé financière
- Quoi faire si vous êtes aux prises avec des dettes
- Connaître vos droits en cas de difficultés financières
- Prêts sur salaire : savoir quels sont les risques

Notre gouvernement est déterminé à améliorer le niveau de littératie financière des aînés et de tous les Canadiens. Consultez ces ressources et ces outils gratuits, qui peuvent vous aider à prendre des décisions financières avec confiance en ces temps difficiles, ou encore à gérer votre retraite :

- Mois de la littératie financière
- Questionnaire d'autoévaluation de la littératie financière
- Le Carrefour retraite du gouvernement du Canada
- Dettes et emprunts

Le Mois de la prévention des chutes

Novembre est également le Mois de la prévention des chutes. C'est l'occasion de discuter et de prendre connaissance de données factuelles

sur la prévention des chutes.

En 2021, plus de 6 500 personnes âgées de 65 ans et plus sont mortes à la suite d'une chute au Canada (ces données n'incluent pas le Yukon). En outre, les chutes ont été à l'origine de 88,6 % des hospitalisations à la suite d'une blessure chez les personnes de 65 ans et plus en 2022-2023. La bonne nouvelle est qu'il suffit de quelques mesures simples pour prévenir bien des chutes.

Je vous encourage à en apprendre davantage sur la prévention des chutes ce mois-ci.

Pour en savoir plus, consultez le site Web du Mois de la prévention des chutes.

Le nouveau crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles à l'appui de la construction de logements secondaires pour les aînés

Est-ce que vous avez 65 ans ou plus et que vous vivez ou prévoyez vivre avec des membres de votre famille? Si tel est le cas, le membre de votre famille chez qui vous résidez pourrait avoir droit à un montant pouvant atteindre 7 500 $ en se prévalant du nouveau crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles (CIRHM) dans sa déclaration de revenus et de prestations.

En effet, à compter de l'année d'imposition 2023, le propriétaire du logement peut avoir le droit de déclarer certaines dépenses de rénovation engagées pour aménager un logement secondaire distinct à votre intention.

Le crédit d'impôt accordé est égal à 15 % des dépenses engagées, à concurrence de 7 500 $, pour chaque demande admissible, une fois les travaux de rénovation terminés. Il est important de conserver

l'ensemble des ententes, des factures et des reçus à l'appui des dépenses.

Il faut remplir toutes les conditions applicables pour avoir droit au CIRHM. Pour en savoir plus, consultez la page Web sur le crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles (CIRHM).

Comment se protéger des maladies respiratoires au cours de l'automne et de l'hiver

Les infections respiratoires surviennent durant toute l'année, mais on note une hausse importante du nombre de cas durant les mois d'automne et d'hiver, où les gens passent plus de temps à l'intérieur. Ces infections comprennent la COVID-19, la grippe et le virus respiratoire syncytial.

Prendre des mesures pour prévenir la maladie vous aidera, vos proches et vous, à rester en santé. La vaccination contre la grippe saisonnière et la COVID-19 est l'un des meilleurs moyens d'éviter les graves conséquences que peuvent avoir ces maladies.

Cela est particulièrement important dans le cas des personnes qui présentent un risque accru de complications graves, ce qui inclut les personnes :

- qui sont âgées de 65 ans ou plus;
- qui ont des problèmes de santé sous-jacents;
- qui résident dans un foyer de soins ou un autre type d'établissement de soins.

Vous pouvez recevoir vos vaccins contre la grippe et la COVID-19 en même temps, si vous êtes admissible à l'un et l'autre, car tous deux seront disponibles dans de nombreuses cliniques de vaccination.

Consultez votre autorité de santé publique locale pour savoir où vous pouvez recevoir ces vaccins dans votre région.

- Où prendre rendez-vous pour recevoir votre vaccin contre la COVID-19
- Où prendre rendez-vous pour recevoir votre vaccin contre la grippe saisonnière

Aidez-nous à faire le suivi des maladies respiratoires au Canada : Devenez un participant au programme ActionGrippe!

Vous voulez aider les responsables de la santé publique à déterminer les endroits où des maladies respiratoires peuvent circuler? Inscrivez-vous au programme ActionGrippe! En surveillant la présence de symptômes, vous pouvez aider les responsables de la santé publique à déterminer les endroits où la grippe et la COVID-19 pourraient circuler. Il suffit de répondre à deux brèves questions sur la santé chaque semaine. Cela ne prend que 15 secondes, et vos réponses demeurent anonymes. Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour en savoir plus :

- Maladies respiratoires infectieuses : Réduire la propagation grâce à des mesures de protection individuelle
- Briser la chaîne de l'infection : Maladies infectieuses respiratoires
- Affiche : Contribuez à réduire la propagation des virus respiratoires

Passez le mot!

Nous vous remercions de transmettre cette infolettre sur vos réseaux, que ce soit par le biais des médias sociaux, par courriel ou dans votre propre infolettre. Vous pouvez maintenant vous abonner à l'infolettre en ligne et inviter d'autres personnes à faire de même.

Pour recevoir des mises à jour régulières, suivez-nous sur les

médias sociaux :
Twitter : @EDSC_GC
Facebook : Aînés au Canada

Si vous ne voulez plus recevoir de mises à jour du ministre ou si vous souhaitez ajouter une autre adresse de courriel à la liste de distribution, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : edsc.communicationsaines-seniorscommunications.esdc@hrsdc-rhdcc.gc.ca

---

Canada